

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE (NENA)



Énoncé de position	Patients en phase critique au service des urgences
Nombre de pages	2
Date d'approbation	Janvier 1990
Dates des révisions précédentes	Juin 1996, février 2002, novembre 2017

Description

De plus en plus fréquemment, des patients en phase critique se présentent aux services des urgences et y demeurent pendant des périodes prolongées, en raison de la saturation des services et d'autres facteurs. Les infirmières et infirmiers du service des urgences doivent ainsi offrir des soins qui répondent à différents degrés de gravité et d'intensité. Toutefois, bien que les soins aux patients en phase critique soient souvent amorcés au service des urgences, ce sont les unités de soins intensifs qui sont les plus indiquées pour assurer leur sécurité et la prise en charge de leur santé.

Position de la NENA

La NENA estime que les soins aux patients en phase critique s'inscrivent dans le domaine de spécialité que constituent les soins infirmiers au service des urgences.

La NENA considère en outre que la présence de ressources humaines, d'équipement et d'un soutien organisationnel adéquats doit être assurée dans les installations des services d'urgence afin de permettre la prise en charge des patients exigeant des soins intensifs.

Problématique

De plus en plus fréquemment, des patients en phase critique se présentent aux services des urgences et y demeurent pendant des périodes prolongées, en raison de la saturation des services et d'autres facteurs. Les infirmières et infirmiers du service des urgences doivent ainsi offrir des soins qui répondent à différents degrés de gravité et d'intensité. Toutefois, bien que les soins aux patients en phase critique soient souvent amorcés au service des urgences, ce sont les unités de soins intensifs qui sont les plus indiquées pour assurer leur sécurité et la prise en charge de leur santé.

POSITION DE LA NENA

La NENA estime que les soins aux patients en phase critique s'inscrivent dans le domaine de spécialité que constituent les soins infirmiers au service des urgences.

La NENA considère en outre que la présence de ressources humaines, d'équipement et d'un soutien organisationnel adéquats doit être assurée dans les installations des services d'urgence afin de permettre la prise en charge des patients exigeant des soins intensifs.

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE (NENA)

La NENA croit que les agences doivent mettre en place des politiques visant à assurer le transfert rapide des patients à l'unité des soins intensifs une fois leur stabilisation initiale assurée.

La NENA considère que les agences ont l'obligation de veiller à ce que les infirmières et infirmiers aux services des urgences aient accès à un perfectionnement continu.

JUSTIFICATION

Les infirmières et infirmiers du service des urgences peuvent être confrontés à des situations qui exigent des interventions nécessaires à la survie ou au maintien de la vie. L'accessibilité à de tels soins doit être assurée pour chaque personne. La présence des ressources humaines et de l'équipement nécessaires ainsi que l'accès à des soins immédiats et rapides sont considérés comme allant de soi par les patients et leur famille.

Bibliographie

Chalfin, D.B.; Trzeciak, S.; Likourezos, A.; Baumann, B. M.; Kvetan, V. and Delinger, P., The impact of clinical and economic impact of delayed transfer of critically ill patients from the emergency department to the intensive care unit. *Critical Care Medicine*, 2007; 35(6); 1477 à 1483 [en anglais seulement].

Emergency Nursing Association, Position Statement on Holding, crowding and patient flow. Consulté en avril 2016 au <https://www.ena.org/practice-research/Practice/Position/Pages/Holding.aspx> [en anglais seulement].

Intas, G.; Stergiannis, P.; Chalari, E.; Tsoumakas, Kostas; T.; Fildissis, G., ED boarding time, severity of illness, and discharge destination on outcomes of critically ill ED patients. *Advanced Emergency Nursing Journal*, 2012; 34(2); 164 à 169.

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE (NENA)

Cet énoncé de position, notamment les renseignements et recommandations qu'il contient, présente la position actuelle de la NENA, fondée sur les connaissances actuelles, en ce qui concerne le sujet discuté aux présentes. Les données présentées ici sont sujettes à changement sans avis préalable advenant le dévoilement de nouveaux renseignements. Les paramètres situationnels pourraient exiger une approche différente non mentionnée dans ce document. La NENA rejette toute responsabilité pour toute blessure ou tout dommage résultant de l'utilisation des renseignements contenus dans cet énoncé de position.

BROUILLON